



NON

au projet Braguettes

Le projet Braguettes c'est:

- Des rues qui défigurent les abords du parc de Clabecq, au fond des jardins de la rue Saint-Jean et de la rue Georges Leveau.
- 23 maisons unifamiliales, jumelées/individuelles.
- 12 appartements à étage (3 blocs de 4 appartements).
- Un parking rue Saint-Jean.
- Plusieurs années de chantier, de poids lourds, de nuisances.



Ce projet n'est pas un bon projet parce que, notamment:

- **MOBILITÉ**
 - 35 logements c'est +/- 70 véhicules de plus qui aggraveront les problèmes déjà catastrophiques (fermeture de la rue Saint-Véron, chicanes rue des Déportés, fermeture de l'accès à Lembeek suite au projet de mise en sens unique de la Mussenberg, chantier du contournement de Tubize, ...).
- **ÉCOLOGIE :**
 - Urbaniser cet endroit c'est supprimer une partie du poumon vert de Clabecq !
- **INCOHÉRENCE:**
 - Créer un parking pour les visiteurs du cimetière ne répond pas à un besoin réel !
- **VILLAGE:**
 - Clabecq devient une ville !
 - La tranquillité de ses habitants est remplacée par le bruit, la lumière, l'insécurité, la pollution.



Un compromis est possible:

Nous comprenons les propriétaires qui veulent vendre leurs terrains. **Des alternatives plus sociales pour Clabecq et plus respectueuses du bien-être de ses citoyens existent.** Par exemple :

- Potager collectif.
- Ferme pédagogique.
- Projet d'utilité sociale au bénéfice des Clabecquois.
- Augmentation de la superficie du parc (éventuellement avec une participation citoyenne).

Ensemble, refusons la bétonisation du poumon vert de Clabecq

www.clabecqrespire.be



PETITION

A l'attention de
**Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les
représentants des citoyens au Collège et au Conseil
communal de Tubize**

Le Projet Braguettes nous a été présenté lors de la réunion d'information au public de ce 10 septembre 2020. Nous pouvons bien évidemment comprendre que des propriétaires souhaitent vendre un ensemble de terrains, mais nous nous opposons fermement à la construction de 35 logements à proximité du parc Saint-Jean. Nous avons beaucoup de bonnes idées de projets sociétaux répondant mieux à nos besoins. De nombreux citoyens vous ont déjà fait part de leurs arguments expliquant pourquoi ce projet va à l'encontre des intérêts des Clabecquois, de leur bien-être, et de vos promesses électorales, dont voici pour rappel quelques extraits :

Comme nous l'avons fait pour Oisquercq, nous veillerons à conserver l'aspect rural de nos villages. La densification doit se faire en centre-ville et nulle part ailleurs.

JANUTH Michel (ÉB)

(<https://eb-tu.biz>)

Préserver notre âme de village(s).

Lors des 6 prochaines années, nous aurons le projet des forges qui va commencer à devenir concret. (...) En dehors de ce projet, il est important de stopper l'urbanisation pour laisser le temps aux services publics de répondre aux besoins des habitants.

ECOLO Tubize

(<https://tubize.ecolo.be/programme-decolo-tubize/>)

Le développement durable, c'est aussi préserver et entretenir les espaces verts, les zones naturelles et semi-naturelles et protéger la biodiversité.

DÉFI propose (...) : Le gel de l'expansion urbanistique anarchique tant en zones urbaines que rurales afin de privilégier la préservation des espaces verts et des zones vertes, boisées ou cultivées.

ABDELALI Mourad (DéFI)

(<https://defi.eu/wp-content/uploads/2018/05/Programme-communal-wallon-2018.pdf>)

Le MR s'engage à ce que la Commune de Tubize mette en place un "Agenda 21.2" permettant une intégration des différents outils et plans communaux dans une stratégie de progrès environnemental permanent avec pour axes prioritaires un développement local durable, la qualité de l'air, la lutte contre les changements climatiques, la préservation et le redéploiement de la biodiversité au niveau local et la réduction des impacts de la commune et des acteurs de son territoire sur l'environnement.

PINTE Pierre (MR)

(<http://pierrepinte.be/pdf/mr-tubize-programme-2012-2018.pdf>)

En tant qu'Échevine de l'aménagement du territoire, ma mission est de défendre l'intérêt de la collectivité face aux intérêts particuliers.

Dans tout projet, il doit y avoir une plus-value pour la collectivité. Le cadre de vie de demain se construit aujourd'hui. Un projet est acceptable s'il ne génère aucune nuisance pour la collectivité. Il devient bon s'il génère une plus-value pour la collectivité.

Ensemble, nous essayerons d'atteindre les 4 objectifs :

- Donner priorité aux modes doux ;
- Lutter contre l'étalement urbain et utiliser de façon rationnelle le territoire et ses ressources ;
- Veiller à la qualité du cadre de vie ;
- Maîtriser la mobilité.

DESMEDT Sabine (ECOLO)

(<https://www.tubize.be/administration-vie-communale-tubize/documents-a-telecharger/category/2019>)

Le renforcement du « bien-être » des Tubiziens passe également par la mise en place d'une stratégie alliant la création, l'entretien de zones vertes de manière à ce qu'elles donnent envie d'y aller traîner, de s'y reposer, de s'y détendre et de s'y sentir en sécurité.

Il va de soi que dans les nouveaux projets urbanistiques de Tubize l'enjeu majeur réside dans le développement de sites urbains associés à des zones vertes qui devront être de futurs lieux de rencontre.

De même, je militerai pour l'adoption d'un plan communal d'amélioration de la mobilité qui impliquera de nouveaux plans de circulation, améliorera la fluidité du trafic et encouragera la pratique du vélo par la création de sites propres.

JONVILLE Marc (RC)

(<http://www.rctubize.be/candidat/mjonville>)

À vous, nos représentants élus, nous demandons donc formellement de refuser la construction de 35 logements sur le site des Braguettes à Clabecq et de ne pas vendre ou céder de quelque manière que ce soit la parcelle B20k3, propriété de la commune.

Prénom et NOM :

Adresse :

Email:

Date et signature:

Nous récoltons votre pétition au
10 rue Georges Leveau (Clabecq).
Vous pouvez aussi la signer sur
<https://www.clabecqrespire.be/signez-la-petition/>